

 lematin.ma > région

Safi

Démolition des habitations menaçant ruine

Al Omrane entame la 2e tranche du programme du quartier «Amouni»

 Publié le : 26.02.2009 | 14h27

L'opération engagée par Al Omrane-Safi visant la démolition des blocs de maisons inhabitées du quartier Ammouni (Trab Sini) a déjà été lancée depuis le 11 février.

Le démarrage effectif des travaux a suscité beaucoup de satisfaction auprès des populations résidant à proximité dans la mesure où les habitants avoisinants n'auront plus à se plaindre de ces vestiges transformés par la force des choses en des refuges squattés par les SDF. Lancée dans le cadre de la deuxième tranche du quartier « Amouni II », cette action portant pratiquement sur la démolition de l'ensemble des blocs jusqu'ici évacués aura également pour effet d'éviter les risques d'effondrement et épargner tous les dangers que cela puisse avoir éventuellement sur les vies humaines. Pas moins de 430 ménages sont concernés par l'évacuation de ces lieux qui ont tendance à être entièrement rasés. Cette opération de démolition est la première action entamée dans le cadre de cette 2e convention déjà signée par les parties intéressées dont l'objet est le relogement des ménages précités au site d'accueil au quartier « Kaouki ». Cette deuxième tranche, dont les travaux de construction viennent d'être entamés par Al Omrane, s'inscrit dans le droit fil du projet « TRAB SINI », quartier menacé d'effondrement et déclaré depuis 1996 comme étant zone sinistrée.

L'historique et la genèse de ce projet remontent aux années 90 lors de l'apparition des fissures et délabrements sur bon nombre de façades d'habitations situées tout au long d'une falaise, elle-même menacée d'effondrement en raison du phénomène sans cesse croissant de l'érosion marine. Toutes les études établies dans ce sens ont bel et bien affirmé les risques d'effondrement de cette partie de la falaise qui s'étend à partir de l'extrémité sud du château de mer sur environ 6 km. Il s'agit, en fait, d'une falaise constituée d'un gré dunaire lié par un ciment calcaire avec la présence des passages notamment peu cimentés. Soumise continuellement aux effets de la mer, la falaise devint la proie d'une érosion progressive affectant sérieusement les parties les plus sensibles. L'état de cimentation variable du rocher en place et particulièrement au pied de la falaise, ainsi que l'attaque non homogène des houles, font que les zones les plus érodées soient essentiellement les plus faiblement cimentées.

Et, c'est ce qui explique tous ces effondrements survenus dans ces endroits où le phénomène de l'érosion est très avancé et également là où des grottes de dimensions variables se sont formées à l'intérieur de la falaise. Partant de ce constat, il s'avérait alors que tous les équipements d'infrastructure qui sont érigés sur la falaise ou situés à



▼ Publicité

d'infrastructure qui sont érigés sur la falaise ou situés à proximité sont aussi exposés à l'avitissement et dégradation au même titre que le quartier « Trab Sini » (Amouni). Parmi ces équipements, il y a lieu de citer le château de mer, la voie ferrée reliant le complexe chimique au port, les constructions à usage d'habitation, ainsi que le pipeline transportant l'ammoniac du port aux usines OCP. Cette conduite n'est plus en service depuis le transfert de l'ammoniac au port Jorf Lasfar. Nombreuses sont, par ailleurs, les actions dès lors engagées en faveur de ce quartier aussi mythique de la ville. En plus des opérations de recasement réalisées par la délégation provinciale de l'habitat notamment en 1965 au profit de 121 ménages, en 1975 (218 ménages) et en 1985 (150 ménages), Al Omrane-Marrakech lança en 1999 en partenariat avec le conseil communal de Safi le programme visant le relogement de 400 ménages dont les habitations érigées sur cette partie de la falaise longeant le quartier Trab Sini (Amouni) sont réellement menacées d'effondrement.

La première tranche de ce programme portant sur la construction donc de 400 logements sociaux, réalisée moyennant un investissement de 36 millions dirhams dont 12 millions dirhams sur le budget général de l'Etat, a déjà été achevée depuis décembre 2006 suivie de l'opération d'attribution et transfert des ménages concernés au site d'accueil au quartier Kaouki. Pour ce qui est de la deuxième et dernière tranche de ce programme, force étant de reconnaître que les travaux de construction de 430 unités sont déjà en cours de réalisation par Al Omrane Safi qui, selon Khadija El Ouardighi, inspectrice régionale de Doukkala-Abda, pourraient être livrées bien avant la fin de l'année en cours. La réalisation de cette 2e tranche du projet «Amouni» nécessitera un investissement de 51,70 millions dirhams dont une partie (22,5 millions dirhams) sera entièrement supportée par le budget général de l'Etat. Une superficie de 2,8 ha est prévue donc pour être entièrement rasée. Toutes les bâtisses menaçant ruine seront totalement démolies sur cette partie qui servira après tout de prolongement à cette corniche que la commune urbaine a abandonnée à son triste sort.

--

Agences urbaines

Le secrétaire d'Etat chargé du Développement territorial, Abdeslam Al Mesbahi, a appelé à Safi, les agences urbaines à accélérer la couverture du territoire en documents d'urbanisme, tout en rompant avec leur rôle traditionnel consultatif. Les agences urbaines sont appelées, aujourd'hui, notamment dans le cadre des grands chantiers d'urbanisation ouverts dans l'ensemble des régions du Royaume, à accélérer la couverture en documents d'urbanisme et à ouvrir d'autres zones d'urbanisation, a affirmé M. Al Mesbahi, qui coprésidait avec le wali de la région de Doukkala-Abda, gouverneur de la province de Safi, Larbi Sabbari Hassani, les travaux de la 7e session du conseil d'administration de l'agence urbaine de Safi. Il s'agit aussi d'assurer le respect des nouvelles caractéristiques de l'habitat social et l'intégration de nouvelles techniques notamment les énergies renouvelables et la maîtrise des délais d'octroi de permis à travers la généralisation du guichet unique, a-t-il ajouté.

M. Al Mesbahi a appelé les agences urbaines à poursuivre la réhabilitation des tissus anciens se félicitant à cet égard de l'établissement de la "Charte architecturale urbanistique" qui vise à préserver le patrimoine historique de l'ancienne médina de Safi. Il a également mis l'accent sur l'importance du secteur du bâtiment et travaux publics dans l'économie nationale, notant à cet égard que les investissements dans le secteur ont atteint 110 milliards de dirhams à fin 2008, contre 98 milliards en 2007. Le secteur génère des recettes fiscales de 21 MMDH, soit 14 % du total des recettes, et emploie 600 000 personnes, a-t-il indiqué.

Par Salah Zentar | LE MATIN

Imprimer cet article

Fermer



© Groupe Maroc Soir - DOSI - 2007. Droits de reproduction et de diffusion réservés.